



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-huit le six février à dix-neuf heures les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur CAROUGE, Maire.

Présents : Bernard CAROUGE, Christine AUTENZIO, Valérie LYON, Jean-Pierre CHILLY, Dominique DOUTRELANT, Michel BENOIST (arrivé à 19h46), Jacques GUILLAUMY, Elisabeth LANDRIEUX, Marie-Noëlle HADEY, Michel DECOUTTERE, Sylviane SPIRET, Anne WINCKEL, Vincent ZAKOSKI, Jacques DALQUIE, Christine STEINER.

Absents ayant donné pouvoir :

Michel LETISSIER a donné pouvoir à Michel BENOIST
Laurence NAVARRO-DREVET a donné pouvoir à Bernard CAROUGE
Germaine LIMMOIS a donné pouvoir à Christine AUTENZIO
Renée de LAUBRIERE a donné pouvoir à Marie-Noëlle HADEY

Absents : Philippe HAUDECOEUR, Anne-Marie RAVET, Valérie LEFEBVRE, Olivier CHARLES, Pierre LIND, Gaël LARONCHE, Sébastien CHIMOT, Vincent SEITA.

Monsieur CAROUGE ouvre la séance à 19h19 en souhaitant la bienvenue aux présents.

Il constate que le quorum est atteint.

Monsieur Vincent ZAKOSKI est désigné secrétaire de séance.

Monsieur CAROUGE passe ensuite à l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

Arrivée de Monsieur Michel BENOIST à 19h46.

DELIBERATION N° 01/2018 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2018.

**DELIBERATION N° 02/2018 : INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR
CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DES COMMUNES**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

DECIDE de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil à Madame Marie-Christine CHEMINEAU.

DECIDE que l'indemnité de confection de budget et l'indemnité de conseil sera accordée à Madame Marie-Christine CHEMINEAU, et correspond à la durée de l'exercice de ses fonctions, au taux maximum prévu par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

DELIBERATION N° 03/2018 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE RELATIVE A LA PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) EXTRASCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service Accueil de loisirs (Alsh) pour l'extrascolaire.

DELIBERATION N° 04/2018 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE RELATIVE A LA PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) PERISCOLAIRE ET AIDE SPECIFIQUE RYTHMES EDUCATIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service Accueil de loisirs (Alsh) pour le périscolaire et l'Aide spécifique rythmes éducatifs.

DELIBERATION N° 05/2018 : AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT DE PRESENTATION AU PUBLIC A CARACTERE FIXE ET PERMANENT D'ANIMAUX DE LA FAUNE SAUVAGE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR 17 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Mme HADEY et Mme de LAUBRIERE),

EMET un avis favorable à la demande d'autorisation d'ouverture du parc zoologique CRECY SAFARI PARC porté par la société OMEGA TROPICKAL PARK.

DELIBERATION N° 06/2018 : RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CRECOIS POUR L'ANNEE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activités de la communauté de communes du Pays Créçois pour l'année 2016.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour,
La séance est levée à 20h29.